

DECLARATION DE REVENDICATION

Campagne 2025 / 2026

DE VIN à A.O.C. CREMANT DE BOURGOGNE

A transmettre à l'UPECB 132 route de Dijon, 21200 BEAUNE
 Pour information Tel. 03 80 22 32 50 - e.navarro@cremantbourgogne.fr
 courriel du préleveur : s.ganzer@cremantbourgogne.fr

- NOM ou RAISON SOCIALE :

- ADRESSE :

- Téléphone : Courriel : N° SIRET :

*** IDENTIFICATION DU VIN D'A.O.C. CREMANT DE BOURGOGNE**

- MILLESIME (si revendiqué): - DATE DE TIRAGE :

*** COMPOSITION DE LA CUVÉE**

N° de lot du tirage	Cépages	Couleur	Volume total de la cuvée (liqueur de tirage compris)
N° de lot :	Aligoté HI	Blanc ☐	 HI
	Chardonnay HI		
	Pinot noir HI	Rosé. ☐	 Cols
	Gamay HI		
	Autre HI		

IMPORTANT : ETABLIR UNE DEMANDE PAR LOT

1^{ère} présentation ☐
 contrôle interne

2^{ème} présentation ☐
 contrôle interne

3^{ème} présentation ☐
 contrôle externe

*** ADRESSE DU SITE DU PRELEVEMENT** :

REDEVANCE 1^{ère} PRESENTATION

COTISATIONS

COTISATION SYNDICALE

A =(bouteilles) X 0,02467 € = €

TVA sur Cotisation Syndicale

B = A X 0.2 (TVA 20%) = €

ANALYSE DU LABORATOIRE

Vous recevrez du laboratoire le bulletin d'analyse du ou des lots concernés et la facturation du coût de cette prestation. Nous vous remercions de régler directement au laboratoire à réception de la facture pour les analyses effectuées.

TOURNEZ LA PAGE S.V.P.



ATTENTION ! Cette demande ne sera prise en considération que :

- Si toutes les rubriques sont complétées.
- Si elle parvient à **l'UPECB 15 jours au moins avant** la date de la dégustation.
- Si elle est accompagnée d'un chèque du montant de la redevance libellé à l'ordre de l'U.P.E.C.B.

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR REGLER SEPAREMENT LA COTISATION SYNDICALE ET L'ANALYSE AUX ORDRES PRECISES

L'Union des Producteurs et Elaborateurs de Crémant de Bourgogne, organisme reconnu Organisme de Défense et de Gestion par l'Institut National de l'Origine et de la qualité, organise le contrôle interne produit pour la demande de revendication en appellation Crémant de Bourgogne.

Par la présente, j'accepte le prélèvement des échantillons concernés en vue du contrôle produit ; je mandate l'U.P.E.C.B. pour le prélèvement et la présentation à l'analyse de deux échantillons, l'un dégorgé, l'autre non dégorgé, au laboratoire du Centre Œnologique de Bourgogne.

Date :

Lieu :

Signature :